

L'ASEJ : Association Socio-éducative de Janson

L'ASEJ s'inscrit dans la continuité de la coopérative.

Elle vit et fonctionne grâce aux participations volontaires des familles.

Grace à vos dons, les élèves, les professeurs et les personnels éducatifs ont la possibilité de mettre en œuvre des projets à leur initiative.

Ces activités participent au dynamisme de la vie quotidienne des Jansonniens. A titre d'exemple, les dons effectués ces dernières années ont permis notamment de réaliser les projets suivants :

- Lycée éco-responsable,
- Les ateliers coréens,
- La chorale de Janson réputée au niveau national,
- La préparation aux entretiens de personnalité pour les Ecoles de commerce,
- La formation aux gestes qui sauvent.

Membres du bureau :

Présidente : Zaia GHERIB (Parent d'élève)

Trésorière : Anne LAMBERT (Prof. de mathématiques)

Secrétaire : Samia FERHAT (CPE)

Contacts : asej@janson-de-sailly.fr



Contribution à l'ASEJ (Association Socio-Educative de Janson) :

Le responsable légal de l'élève

NOM..... Prénom.....

Classe.....

souhaite contribuer financièrement à l'ASEJ pour un montant de (20€ minimum) : €.

Paiement par chèque uniquement à l'ordre de l'ASEJ en inscrivant au dos : les nom, prénom et classe de l'élève.

Ce chèque doit être remis au professeur principal avant le vendredi 11 septembre 2021.